



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 10 JANVIER 2012

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le dixième jour du mois de janvier 2012 à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente. L'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, était présent. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.

Résolution # 2012-01-01
OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 10 janvier 2012 à 20 h.

Résolution # 2012-01-02
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D' l'ordre du jour tel que soumis et en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2012-01-03
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 6 décembre 2011 et de l'assemblée extraordinaire du 13 décembre 2011 soient adoptés étant en tous points jugés conformes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-01-04 **COMPTES À ACQUITTER**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 6 décembre 2011 au 10 janvier 2012, dont le montant est de 77 232,89 \$ et de plus acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 659 274,06 \$, selon la liste des comptes et factures.

Avis de motion

La conseillère madame Carmen Fortin donne avis de motion de la présentation, à une session ultérieure, du projet de règlement numéro 299-2012 concernant la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Résolution # 2012-01-05 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix nomme la conseillère madame Carol Rivard maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

Résolution # 2012-01-06 **AUTORISATION À SIGNER LES DOCUMENTS OFFICIELS**

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le maire, monsieur Gérard Dutil, à signer tous les chèques et effets au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et dans le cas d'absence, d'incapacité ou dans le cas d'une vacance dans la charge du maire, que le maire suppléant, la conseillère madame Carol Rivard, soit, par la présente, autorisée à le faire.

Résolution # 2012-01-07 **SUBSTITUT DU MAIRE À LA MRC DU HAUT-RICHELIEU**

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix désigne la conseillère madame Carol Rivard, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, afin d'agir comme substitut du maire aux séances du conseil de la MRC du Haut-Richelieu.

Résolution # 2012-01-08

INDEXATION DES SALAIRES DE 3,2 %

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QU'une indexation de 3,2 % du salaire des employés municipaux soit accordée pour l'année 2012 portant la masse salariale annuelle à 359 738,71 \$;

QUE le contrat de conciergerie soit aussi majoré de 3,2 % pour un montant annuel de 15 577,34 \$;

QUE le salaire des officiers du service de sécurité incendie soit aussi majoré de 3,2 % portant la masse salariale annuelle à 23 882,04 \$.

Résolution # 2012-01-09

SALAIRE DU PERSONNEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les taux horaires des interventions soient majorés de 3,2 % pour atteindre 19,59 \$ pour les pompiers, 21,62 \$ pour les officiers et 27,06 \$ pour le directeur;

QUE le taux horaire des premiers intervenants soit majoré de 3,2 % pour atteindre 13,46 \$;

QU'un minimum de deux heures soit payé pour les interventions ayant lieu entre 22 h et 6 h.

Résolution # 2012-01-10

OUVERTURE DE CRÉDIT À LA BANQUE NATIONALE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande une ouverture de crédit pour une somme de 200 000 \$ auprès de la Banque Nationale;

QUE les signataires soient le maire et la directrice générale.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-01-11

AFFICHE COMMERCIALE AU 981, RUE PRINCIPALE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'une affiche commerciale d'une superficie supérieure à la réglementation en vigueur au 981, rue Principale étant donné qu'il s'agit d'une affiche standardisée par la bannière et que cela améliorera l'esthétique.

Résolution # 2012-01-12

BLOCKHAUS DE LA RIVIÈRE-LACOLLE - CONVENTION

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à signer pour et au nom de la municipalité la convention à conclure entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la municipalité, relative à la subvention accordée dans le cadre du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes*.

Résolution # 2012-01-13

DÉDOMMAGEMENT UTILISATION D'UN VÉHICULE

Le conseiller monsieur Pierre Cousineau s'abstient de participer.

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte d'accorder un montant de 12 \$/semaine à madame Monique Séguin, brigadière scolaire, pour l'utilisation de son véhicule pendant la période scolaire.

Résolution # 2012-01-14

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN - GAZ DE SCHISTE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix appuie la municipalité de Saint-Sébastien dans ses démarches en ce qui a trait à la tenue, dans un lieu physique, d'audiences publiques relatives à l'exploitation des gaz de schistes et en fasse la demande expresse au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2012-01-15

TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT la recommandation de l'interlocutrice, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QU'il y a environ quatorze usagers de la municipalité qui participent au transport adapté pour personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE des fonds ont été prévus lors de l'élaboration du budget 2012;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité est établie au prorata des usagers et des accompagnateurs soit 6 532 \$;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix adhère au service de Transport adapté du Haut-Richelieu.

Résolution # 2012-01-16

FESTIVAL DE LA SAINT-VALENTIN

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde au comité du Festival de la Saint-Valentin une commandite « argent » au montant de 500 \$.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois de décembre 2011.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et celui de la brigade des pompiers volontaires du mois de décembre 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2012-01-04, 2012-01-08, 2012-01-09, 2012-01-13, 2012-01-15, 2012-01-16.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2012-01-17
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition du conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:

DE lever la présente session ordinaire vers 20 h 30.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière